

HARO SUR LES JEUX DE GRATTAGE

Alors que sortira le 3 septembre *Mission Patrimoine(0)*, un jeu de grattage voulu par le Président de la République pour restaurer les monuments historiques en péril (1), la *doxa* du jeu pathologie maladie se déchaîne dans la presse contre ces loteries instantanées qui pèsent 50 % des ventes de la Française des jeux

Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN

Sociologue (Université Lumière, Lyon 2)

- Dans un article publié dans Libération* la *doxa* du jeu pathologie maladie (*le CHU de Nantes, l'association parisienne SOS joueurs, l'observatoire des jeux installé à BERCY...*) se déchaîne contre les jeux de grattage et notamment contre Cash 500 000 euros, jeu « *particulièrement addictif* » selon l'opinion subjective des addictologues * Charlotte Belaich, Libération, 25 juillet 2018, pages 14,15 : « Accros au grattage : à la FDJ, de l'huile sur le jeu »)
- La Française des jeux (FDJ) qui finance le centre du jeu excessif de Nantes à hauteur de plusieurs millions d'euros, le réseau (31 900 points de vente dont 21500 bureau de tabac) qui commercialise ces *petits tickets du bonheur*, apprécieront ces propos.
- Stéphane Pallez, la PDG de la FDJ qui a construit un plan stratégique FDJ 2020 en impliquant 200 salariés (2) et qui donne également de l'argent à SOS joueurs, appréciera aussi d'autant que cette minuscule association a réussi à faire prohiber Rapido, jeu « *particulièrement addictif* » selon l'opinion subjective des addictologues
- Pour la *doxa* du jeu pathologie maladie tous les jeux de hasard et d'argent (JHA) sont « particulièrement addictifs », ce qui jette un doute sérieux sur le sérieux scientifique de cette affirmation. (seul pour l'instant les paris sportifs n'ont pas (encore) été décrétés « particulièrement addictifs ». La *doxa* serait-elle démagogique face à une France championne du monde ? Et pourtant les paris sportifs en ligne caracolent en tête des paris sur internet : 2,5 milliards, +21 % (3)
- Ce fut d'abord la roulette et les jeux de casino, à cause du mythe du joueur dostoïevskien et des travaux de Sigmund Freud sur cette figure emblématique - mais épiphénoménique - du joueur qui se noie dans le jeu par amour et/ou parce qu'il doit affronter *les choses de la vie* qu'il a du mal à assumer (écrire, problèmes sexuels, rapport avec le père, la mère ...) Selon Freud le joueur comme l'auteur de l'Idiot ne chercherait pas à gagner mais à se *punir* par la perte ! Les joueurs gagnants mais aussi les joueurs « masochistes » perdants apprécieront.
- Cette *doxa* accusa ensuite l'invention de Charly FEY, les machines à sous, d'être « *particulièrement addictives* » à cause des petites musiques, des couleurs, du *bruit de l'argent*, de la sociabilité

festive des casinos ou il est facile *d'engager la conversation*, du côté répétitif des *slots*, du *bras phallique* du bandit « manchot » *agité* de manière *compulsive* par le joueur... Là aussi Freud et sa fâcheuse tendance à pathologiser et à sexualiser l'ensemble de nos pratiques n'est pas loin. L'onanisme étant considéré comme *l'addiction originelle*, toute pratique répétitive et passionnelle, toute recherche de *plaisir* (4) peut être considérée comme une addiction. Les joueurs et les hédonistes non joueurs apprécieront d'autant que les recherches en médecine préventive les plus récentes indiquent au contraire que *le plaisir* permet par exemple de lutter contre le vieillissement et constitue un excellent bouclier anti âge.(5)

- En 2010, après Rapido sacrifié sur *l'autel de la doxa* comme nous l'avons vu par SOS joueurs et deux députés, ce fut le tour des jeux nouvellement autorisés sur internet et régulés par l'ARJEL d'être - pour les addictologues et les associations antijeu qui n'avaient fait aucune étude - *particulièrement addictives* pour des raisons inverses que celles citées précédemment. Le joueur désocialisé, seul chez lui devant son ordinateur qui flambe en ligne H24 au poker *cash game* ou dans les paris sportifs et hippiques, allait forcément tomber dans l'addiction. Là aussi le fait que la *doxa* donne, selon le jeu, des explications totalement contradictoires jette un doute sur le sérieux scientifique de ces affirmations et prouve que la « maladie du jeu », introduite par la psychiatrie américaine dans le DSM* en 1980 pour en faire un business, a toutes les caractéristiques d'une usine à gaz... sur laquelle lorgne désormais l'industrie pharmaceutique, *la sœur « incestueuse » de la doxa*. Un toxicologue d'Helsinki teste depuis janvier sur des joueurs cobayes un vaporisateur contenant du naloxone - un traitement des overdoses aux opiacés - pour mesurer son efficacité contre la dépendance au jeu.(6) Mais pour l'instant, comble de l'absurde, ces apprentis sorciers n'ont réussi qu'une chose : déclencher chez des patients atteints de troubles neurologiques l'addiction aux jeux d'argent en prescrivant du Sifrol ! (7)
- * La bible de la psychiatrie américaine le DSM a été très vite contestée comme outil de contrôle social notamment par Paul Caplan psychologue à l'Université de Toronto (8) et ensuite par un grand nombre de chercheurs, y compris certains qui avaient participé à sa rédaction «*Selon une étude de l'université du Michigan la moitié de la population américaine peut être considéré comme mentalement malade si on sent tient à une interprétation stricte du DSM. Ce qui jette un sérieux doute sur la pertinence d'un tel manuel* » (9)... sauf bien entendu si on se situe dans la perspective commerciale d'un business juteux
- Il était logique que cette *doxa* sans scrupule (*et tous ceux qui exploitent le business du jeu compulsif*) s'en prennent aux jeux de grattage pour continuer à faire fonctionner cette *usine gourmande* en subventions ou par posture idéologique et moraliste, au moment où le Président de la République a lancé « politiquement » Mission Patrimoine (un jeu de grattage à 15 euros) avant que la FDJ ne le lance « commercialement » le 3 septembre.
- Plus grave dans cet article - *publié un samedi en plus le jour du marché, le jour où les français font souvent leur marché... et leurs*

jeux - dans un grand quotidien national sur une double page, JM Costes, directeur de l'observatoire des jeux installé à BERCY :

- 1= critique vertement l'État Croupier
- 2 = affirme (*à partir de quelques questions auto administrées contestables incluses dans un questionnaire santé*) qu'il y « aurait 1 250 000 joueurs excessifs... ou à risque modéré. Le fait que la doxa donne une définition du joueur pathologique à géométrie variable jette un doute sur la réalité épidémiologique de cette maladie, tant il est vrai que *tous les gens bien portants peuvent toujours tombés malades et que personne ne pourra jamais prouver le contraire.* Trop long pour JM Costes très colère dans le Parisien week-end (10) qui trépigne et accuse...les joueurs : « *le joueur ne reconnaît pas sa maladie* » « *le recours aux soins est rare* ». Heureusement le responsable de l'ODJ ne propose pas pour l'instant d'hospitaliser manu militari les 1 250 000 joueurs pathologiques
- 3 = souligne qu'il est contre la privatisation partielle de la FDJ souhaitée par Emmanuel Macron et Bruno Lemaire
- 4 = envisage de limiter voire d'interdire la publicité pour les jeux, notamment celle diffusée par la FDJ.
- 5 = souhaite qu'il y ait moins de tickets gagnants au jeu Cash 500 000 euros pour le rendre moins addictogène, ce qui entraînerait une baisse drastique du TRJ* (Taux de Retour au Joueur). Les joueurs qui souhaitent le contraire apprécieront cette collusion objective entre la doxa et la FDJ qui rêve d'un TRJ à zéro % même si cette Vieille Dame raisonnable sait bien que ce rêve relève d'un fantasme prohibitionniste qui verrait disparaître provisoirement les joueurs addicts* mais dans le même temps verrait disparaître définitivement l'industrie légale des JHA. *Les espaces de jeu clandestins seront toujours là pour accueillir les joueurs
- *6 : *Il faut savoir que JM Costes a réalisé une soi-disant étude scientifique sur « TRJ/ addiction ». Comme il n'a pu prouver la causalité de cette corrélation et n'a pu démontrer qu'un TRJ élevé était facteur d'addiction, rusé il a conclu son étude par une pirouette intellectuelle qui constitue un mensonge scientifique, une aberration épistémologique. Citons Jean Michel COSTES qui à l'époque était secrétaire général de l'Observatoire des jeux et Charles Coppolani son Président (et qui donc avait forcément donné son aval à cette publication)*

« La littérature scientifique - nous dit Jean-Michel COSTES - n'apporte pas de preuves définitives sur le lien existant entre TRJ élevé et addiction, non parce que ce lien est inexistant mais parce que sa mise en évidence est très difficile, voire impossible à démontrer sur le plan méthodologique. L'argument de l'absence de démonstration scientifique formelle ne permet pas néanmoins de remettre en cause la possible existence de ce lien. » !!!!!* (JM Costes « Taux de retour au joueur, addiction et blanchiment », publication de l'Observatoire des jeux mai 2012.)

* c'est nous qui ajoutons ces 5 points d'exclamation qui sont des points de consternation. Face à l'absurdité de tels propos, publiés sur le site du Ministère de l'Économie, une seule conclusion s'impose : **REDUCTIO AD ABSURDUM***

*** Expression latine à propos d'une personne qui conduit un raisonnement jusqu'à ses plus extrêmes conséquences, y compris absurdes et contradictoires, en allant jusqu'à démontrer la fausseté, voire la ridicule inconsistance, des hypothèses sur lesquelles il repose.**

La journaliste de Libération a écouté la musique qu'elle souhaitait entendre ? celle jouée par la doxa du jeu pathologie maladie... mais les fausses notes de cette berceuse sont nombreuses.

Le quotidien Libération a consacré un article (11) aux jeux de grattage de la Française des jeux (FDJ) Certes, on pourrait s'étonner que la journaliste de Libé (Charlotte Belaich,) ne cite que des addictologues, des psychologues, des psychiatres, d'anciens joueurs repentis reconvertis dans *le business du jeu compulsif*, ou des associations rigoristes anti jeu telle SOS joueurs, financée par la FDJ mais qui a refusé de dire à le journaliste combien l'opérateur lui versait d'argent chaque année et combien au total cette micro-association avait reçu de subventions depuis 17 ans. (*La FDJ finance SOS joueurs depuis 2001 ! une sorte de rente viagère*). Curieux ce manque de transparence quand on a rien à se reprocher. Ce silence cacherait-il un conflit d'intérêt ?

Certains spécialistes du jeu ont d'ailleurs condamné le manque d'objectivité de Charlotte Belaich (12) qui, dans cet article, instruit un procès à charge contre les jeux de grattage et notamment contre Cash 500 000 euros, un jeu qui « serait » *particulièrement addictif* selon ces addictologues. Charlotte Belaich aurait pu, par soucis d'équilibre, interroger la PDG de la FDJ Stéphane Pallez, très heureuse elle du succès des loteries instantanées et qui sortira le 3 septembre prochain un nouveau jeu de grattage original - Mission Patrimoine - pour restaurer les monuments historiques. (*D'un très grand format , 20,3 cm de hauteur, 15, 2 de large, ce jeu coutera c'est une première 15 euros et sera commercialisé chez les 30 800 détaillants FDJ (bars tabacs presse le plus souvent mais également boulangeries, stations-services, des fleuristes...).* Le gain maximal - 1,5 millions d'euros - sera le plus gros gain jamais offert au grattage dans une loterie instantanée. Au total ce jeu distribuera 6 lots à 1,5 millions d'euros... quand les 12 millions de tickets fabriqués aux ETUN auront été vendus)

La journaliste du quotidien longtemps dirigé par Serge July aurait pu également questionner Cyril Fontaine responsable produit de l'opérateur de Boulogne qui connaît son affaire ou questionner les équipes de la FDJ qui conçoivent *illico** - mais en travaillant beaucoup - ces petits tickets qui apportent un grand bonheur aux gagnants petits ou grands (** Illiko est la marque ombrelle de tous les jeux de grattage de la FDJ. Elle fait référence au fait qu'on peut gagner rapidement simplement en grattant un petit bout de carton avec son ongle, une pièce de monnaie ou avec un onglet en plastique mis à disposition des joueurs dans les espaces FDJ - et au fait qu'on est payé cash sur le lieu de vente. Quand elle a installé cette marque, la FDJ s'est inspiré du slogan du jeu de grattage Banco resté dans la mémoire ludique des joueurs : Banco ça banque illico !*) (13) Nous avons souvent analysé (notes 14 à 18) ces jeux de grattages hauts en couleur ou les symboliques sont nombreuses. On s'aperçoit qu'un gros travail est réalisé en amont par la FDJ qui connaît bien ses clients joueurs. Mieux, l'opérateur de loteries est souvent proche sociologiquement des préoccupations des Français, de leurs attentes, craintes, croyances, superstitions, difficultés, espoirs...

La journaliste de Libération n'a voulu voir les jeux de grattage qu'à travers le petit bout de la lorgnette pathologique : l'horizon ludique ne pouvait

être qu'une oraison funèbre

Mais la journaliste du quotidien relancé par Jean-Paul Sartre a voulu voir ce fait de société que représente les JHA, et notamment ici les loteries instantanées, par *le petit bout de la lorgnette pathologique*, sans savoir par exemple que la notion *d'addiction sans substance (ce qui serait le cas des jeux d'argent)* est un concept très controversé dans la communauté scientifique internationale, y compris au sein des addictologues. Elle n'a pas souhaité comprendre cette pratique ludique et a orienté son article uniquement sur la soi-disant addiction aux jeux. Le titre ne trompe pas : *accros au grattage*. La messe était dite dès le départ et *l'horizon ludique ne pouvait être qu'une oraison funèbre*. On sent bien que Charlotte Belaich était déjà convaincue avant même d'écrire son article que les loteries instantanées constituent à n'en pas douter *une affreuse drogue qu'il faudrait peut-être même prohiber*. Au final, cette contribution donne l'impression que la journaliste de Libération a *écouté la musique qu'elle souhaitait entendre ?*

« De manière philosophique il y a un vrai problème » d'être financé par la FDJ affirme une psychologue anonyme du centre du jeu excessif de Nantes...financé par la FDJ

Mais les fausses notes sont nombreuses. A trop vouloir dérouler la partition aux addictologues, aux psychologues, aux associations anti jeu, à l'observatoire des jeux (dirigé par l'ancien responsable de l'observatoire des *drogues* tout un symbole) cet article dévoile les contractions, conflits d'intérêts, vues liberticides de la *doxa* du jeu pathologie maladie, notamment en ce qui concerne les jeux de grattage et Cash 500 000 euros. C'est ce qui rend cette contribution intéressante au final, malgré son orientation originelle subjective et son manque de pluralité.

Ainsi Charlotte Belaich cite des statistiques fournies par l'ODJ (installée à Bercy), ou celles mystérieuses de l'association SOS Joueurs connue pour sa transparence (sic). Mais dans le même temps elle ajoute : « *Le conflit d'intérêt persiste et explique le doute sur la fiabilité des chiffres. Car l'État régule mais finance également la recherche et le soin quand ce n'est pas directement la FDJ qui s'en charge* » Pertinente dans cette remarque Charlotte Belaich n'en n'est pas moins contradictoire. Car en citant ces chiffres « non fiables » base de son papier, elle les confortent tombant dans le piège de *la fake news*. Ces statistiques seront certainement cités en septembre par les médias quand on parlera *régulation, privatisation, loto du patrimoine...* Pire, sombrant dans *le syndrome du Perroquet* quelques hommes politiques ne manqueront pas de les reprendre au Parlement ou au Sénat, oubliant probablement de préciser « *ce doute* » sur la fiabilité et la scientificité de ces chiffres.

Nous avons déjà parlé de l'argent versé par la FDJ à SOS joueurs, mais c'est dérisoire par rapport aux millions que reçoit le CHU de Nantes. Mais là également la journaliste de Libé n' a pu connaître le montant du chèque. *Curieux ce manque de transparence quand on a rien à se reprocher. Ce silence cacherait-il un conflit d'intérêt ?* Par contre nous en saurons davantage sur les conséquences scientifiques de ce financement à travers les propos d'une psychologue qui réalise des études au centre du jeu excessif dirigé par Jean Luc Vénisse à Nantes. Elle reconnaît d'un ton badin : « *de manière philosophique il y a un vrai problème* » (d'être financé par la FDJ). *mais dans les faits, dans mon travail, je n'ai aucun lien avec la FDJ, ils n'interviennent pas dans mon travail.* » Nous voilà rassurés. La sociologie rend

paranoïaque. Nous pensions que Stéphane Pallez et Monsieur Bovero (*monsieur jeu responsable à la FDJ*) venaient chaque jour à Nantes pour contrôler, surveiller, suggérer, censurer !

Marc Valleur (Marmottan) : « il y a des BIAIS dans les recherches » (qu'effectuent le centre du jeu excessif de Nantes),

Cette psychologue, payée par la Française des Jeux (qui curieusement ne donne pas son nom) prend les lecteurs pour des naïfs. Bien entendu les conséquences du conflit d'intérêts qu'entraîne ce financement sont plus complexes et se situe (outre l'aspect éthique et déontologiques) sur le registre de la scientificité et de l'épistémologie de la recherche. Ce n'est pas un débat « philosophique » anodin sur le sexe des Anges comme semble le penser cette chercheuse *indépendante*. Ce qu'explique très bien quelques lignes plus loin Marc Valleur, le Pape de l'addiction qu'on ne présente plus : « *je pense que les études (du CHU de Nantes) sont correctes mais consciemment inconsciemment, il y a des BIAIS dans les recherches (qu'effectuent le centre du jeu excessif de Nantes), dans ce sur quoi on met l'accent, (et également) une forme d'inquiétude sur des prises de position qui seraient trop dures envers les opérateurs* » Notamment ici la FDJ, principal financeur du centre du jeu excessif de Nantes crée de tout de pièce par Jean Luc Vénisse en pleine expertise INSERM... avec les millions versés par la Française Des Jeux.

Nous avons raconté dans un précédent article. (19) la petite histoire de ce scandale nous nous contenterons ici de le résumer : A l'époque **Jeanne Étiemble** (directrice de l'expertise et depuis quelques mois Présidente de l'ODJ !) loin de dénoncer ce conflit d'intérêt incompatible avec le fait de participer à une expertise, a félicité publiquement le « coupable », l'expert indépendant **Jean Luc Vénisse** bénéficiaire de cette manne. Fine psychologue, *rusée*, Madame Étiemble a ensuite calmé les autres experts... à la parisienne...en distribuant des chocolats. *Addicts* nous sommes tous sont tombés dans le panneau. En réalité notre *soumission à l'autorité*, notre politesse, notre côté province, notre peur du scandale, notre surprise face à autant d'impunité - *ils se croient tout permis et ils se permettent tout* - a eu raison de notre raison.

Retour aux propos de Marc Valleur. Comme cela est dit « *avec diplomatie** » par le patron de Marmottan... mais comme ça fait mal.

- études « *correctes* » du CHU de Nantes mais « *BIAIS* » « *inconscients* »... « *conscients* » dans les recherches
- « *prises de position* » qui seraient « *trop dures* » envers les opérateurs qui entraîne des « *formes d'inquiétude* » chez ces pauvres psychologues grasement financés par la FDJ

* Il faut dire que le *diplomate* Marc Valleur colloque parfois à Nantes et invite en retour les spécialistes du jeu pathologique de Nantes à venir plancher à Marmottan. Néanmoins *ce vieux briscard de l'addiction qu'est Marc Valleur* - qui a reçu la Légion d'honneur des mains d'Éric Woerth quand celui-ci avait en charge le dossier jeu - confirme ici qu'il connaît parfaitement la notion de conflits d'intérêt et ses conséquences. On objectera cependant au Docteur Valleur qu'il se plante un peu *car*

quand une étude comporte « des biais » elle ne saurait être valide scientifiquement, d'autant que les biais signalés ne sont pas du pipi de chat. Ils sont la conséquence direct du financement qui relie la FDJ au CHU de Nantes.

Une minuscule association parisienne prohibe Rapido

Il y a donc du lourd dans cet article. On a même l'impression que Charlotte Belaich a interrogé d'autres spécialistes du jeu qui dénoncent scientifiquement cette doxa du jeu pathologie maladie mais que, par manque de place, elles n'a pu les citer mais à tenue compte de leurs analyses. En ce sens que cette contribution est pertinente malgré son manque de pluralité mais il faut connaître le dossier et savoir lire entre les lignes.

Espérons que Stéphane Pallez lise cet article. La *successeeuse** de Christophe Blanchard Dignac (** Madame Pallez tient beaucoup à la féminisation sémantique et se bat pour la parité*) qui finance SOS JOUEURS sera heureuse d'apprendre que cette association déteste les jeux de grattage qui représentent 50 % des ventes de son entreprise et notamment Cash 500 000 euros qui a rapporté 2,4 milliards à l'opérateur historique en 2017. Mais comme Cash « pose des problèmes » SOS joueurs propose une nouvelle mesure très liberticide(20) : identifier les 30 millions joueurs de la FDJ pour les contrôler, les surveiller, les empêcher de rejouer, de jouer gros jeu... Et pourquoi pas un fichier spécial *d'interdits de jeu* spécifique à cette loterie. Au royaume de l'absurde liberticide toutes les solutions sont possibles.

Certes Stéphane Pallez - même si stratégiquement elle ne le dira jamais - ne prend sans doute pas au sérieux les cris d'orfraies passagers d'une petite association parisienne. Rappelons lui cependant que SOS joueurs a réussi le tour de force de faire interdire Rapido, *sacrifié sur l'hôtel de la doxa du jeu pathologie maladie*, avec il est vrai la complicité de quelques députés rigoristes sans lesquels cette prohibition n'aurait pas été possible, avec il est vrai le soutien d'une partie des médias qui percevaient Rapido - comme ils ont perçu les machines à sous sous la plume zolienne de Serge Daney : *comme un nouvel assommoir contemporaine*. Qu'une petite association - au demeurant historique et très respectable mais dont l'unique travail devrait être d'aider les joueurs et la famille entourage - puisse à ce point influencer et/ou intervenir sur la Politique des Jeux de la FDJ laisse pantois.

Que faut-il faire Monsieur le Président de l'Observatoire des jeux pour résoudre le problème, interdire la publicité sur les jeux d'argent ?

Espérons également que la tutelle de BERCY, et le haut fonctionnaire qui fait la liaison entre Bercy et la FDJ et possède son bureau au siège de la FDJ, lisent cet article. Ils apprendront tout le mal que JM Costes (directeur de l'Observatoire des jeux) a pour les jeux de la FDJ en général et pour les jeux de grattage en particulier, depuis son bureau installé à BERCY. JM Costes a soi-disant compté les joueurs excessifs en glissant quelques questions dans un questionnaire de santé auto administré. C'est dire le sérieux de la méthode scientifique utilisée. Pour savoir si un joueur est pathologique il suffit de lui demander. Résultat 250 000 joueurs addicts (dont 40% aux jeux de loterie). C'est peu me direz-vous pour 30 millions de joueurs, qu'à cela ne tienne JM Costes a agrandi l'usine à gaz du jeu pathologie maladie. Il y aurait selon lui 1 million de joueurs à « risque modéré » (dont 60 % aux jeux de loterie) C'est le principe même de l'usine à gaz, on multiplie les tuyauteries pour avoir toujours un moyen de pression - un moyen de chantage - quelque soient les résultats des études

Bercy apprendra également dans cet article que le directeur de l'observatoire des jeux :

- n'aime pas l'État Croupier et donc le critique... en enfonçant des portes ouvertes : « *L'État fixe les règles et gagne tout le temps* »
- n'aime pas la publicité sur les jeux notamment celle de la FDJ : « *que voulez-vous faire en terme de prévention quand il y a une telle publicité. Ce n'est pas en disant attention jouez comporte des risques, qu'on résout le problème* ». Alors que faut-il faire Monsieur Costes pour résoudre le problème, interdire la publicité sur les jeux d'argent dont la FDJ est friande ? qu'en pense Stéphane Pallez ? Là aussi on voit bien que les propositions de Costes relève d'un sens commun réducteur des plus primaires, anti scientifique, anti sociologique, anti culturel, anti culture ludique Française. Le riche patrimoine ludique français est nié. Si l'homme joue c'est à cause de la publicité sur les jeux.

Bruno Lemaire, qui planche depuis des mois sur le dossier Française des jeux qui sera étudié par les parlementaires en septembre, sera également heureux d'apprendre que JM Costes ne veut pas qu'on privatise la FDJ. Alors que des sociologues et de nombreux observateurs s'interrogent légitimement sur cette privatisation *en pesant le pour et le contre* (21) JM Costes sait lui qu'il ne faut pas privatiser la FDJ car « *avec la privatisation ce sera le règne du chiffre d'affaire* » Par posture idéologique ce responsable oublie volontairement que la FDJ a surperformé son chiffre d'affaire depuis 20 ans, pour atteindre plus de 15 milliards d'euros en 2017, alors qu'elle n'est pas dans le giron privé. Autre approximation de cet addictologue favorable aux salles de shoot mais très remonté contre les jeux d'argent : « *l'expérience montre que privatiser c'est faire baisser la régulation* » Les 200 casinos français apprécieront la luminosité de cette analyse. Tous gérés par des intérêts privés, les casinos de l'hexagone sont les entreprises commerciales les plus régulés et les plus contrôlés de France.

Mesdames et messieurs les députés et sénateurs, notre pays a une belle tradition ludique, la Politique Des Jeux de la France ne saurait être prise en otage indéfiniment par la doxa du jeu pathologie maladie

Au-delà de cette petite polémique qui n'est pas une « affaire d'État » mais qui fait sens, nous réitérerons notre souhait que le débat nécessaire sur les jeux d'argent et la *Politique des jeux de la France* ne soit pas confisqué par la *doxa* du jeu pathologie maladie et ses réseaux, même si elle est en odeur de sainteté dans les médias (*c'est vendeur de parler d'addiction au jeu comme l'a encore prouvé la presse lors de la sortie du film « Joueurs* » de Marie Monge le 4 juillet (22))

C'est à la représentation nationale, profondément remaniée depuis les dernières élections, de convoquer des *États Généraux du gambling* comme nous l'avons proposé (23) et de débattre de cette politique qui – de notre point de vue de sociologue - a fait la part trop belle jusqu'à présent aux mesures liberticides et à cette *doxa* qui propose d'en rajouter une couche en matière sanitaire et réglementaire sans trop se soucier des conséquences économiques des trois filières, des recettes fiscales de Bercy et des communes, du fond ludique qui aide le sport etc... et qui pour défendre ses intérêts s'assoit sur la culture ludique nationale notamment celle des catégories populaires

La France doit profiter du lancement d'un Loto du Patrimoine et de Mission Patrimoine (24) en septembre, du débat qu'il y a aura dans le même temps au Palais Bourbon sur la privatisation partielle de la FDJ et sur la régulation (*création d'un Autorité*

de régulation unique et indépendante préconisée par la Cour des Comptes - l' ARJAH - qui ne saurait être l'ARJEL contrairement à ce que propose la députée REM Olga Givernet (25) L'ARJEL est une autorité jeune qui a uniquement de l'expérience et de la compétence en matière de jeux en ligne et qui doit conserver cette spécificité) pour mettre en œuvre une Politique Des Jeux Nationale qui ne saurait être prise en otage par la *doxa* du jeu pathologie maladie, par un Observatoire des jeux dominé par cette doxa (et qui sort en permanence de son rôle d'observatoire) ou par une association qui fait du chantage à la subvention en instrumentalisant les statistiques qu'elle produit.

Notre pays a *une belle tradition ludique* (26) profondément ancrée dans nos territoires, nos *stations* (balnéaire et thermales), nos grandes villes, nos communes, nos villages, nos quartiers, nos hippodromes, nos casinos, nos bureaux de tabac, nos Bar/PMU... Elle a une exception ludique inscrite dans son histoire. Ce précieux patrimoine économique, culturel, social et immatériel doit être préservé, modernisé, développé dans le cadre d'une politique des jeux ambitieuse, généreuse, solidaire qui doit sortir du cercle vicieux néo-prohibitionniste dans lequel voudrait l'enferment les addictologues, les idéologues, les associations rigoristes, les associations familiales...qui proposeront toujours de nouvelles mesures liberticides, sanitaires, réglementaires qui à terme ne peuvent que tuer la poule aux œufs d'or.

Le jeu en vaut donc la chandelle pour l'État, pour les opérateurs et tous ceux qui profitent de la manne ludique directement ou indirectement (communes, sport, culture, personnels, métiers du jeu, hôtellerie, restauration, artistes, artisans, commerçants, détaillants...) et pas seulement pour les millions de *sujets* joueurs qui cotisent volontairement à cet *impôt citoyen* et sont les uniques financeurs de cette économie et devraient logiquement en être les principaux codécideurs. Les débats qui auront lieu en septembre sur la régulation, la privatisation partielle de la FDJ, le jeu des mineurs et la socialisation ludique contemporaine, la loterie du patrimoine (*et la possibilité que la manne ludique soit davantage et exploitée au service de l'intérêt général*)... doivent remettre au centre d'une politique des jeux nationale les joueurs de la *société civile*, sans qui rien ne serait possible.

Les *gamblers* de toutes les *générations* peuvent donc facilement s'approprier cette phrase du premier personnage de l'État glanée dans la revue Rue Saint-Guillaume : « *s'il reste encore une liberté à notre génération c'est de dessiner son propre avenir* »(27) Sentence prémonitoire d'Emmanuel Macron, alors qu'il n'était pas encore Président de la République, qui peut s'appliquer dans le domaine des jeux de hasard et d'argent et dans de nombreux autres secteurs économiques. Car s'il y a un domaine où le clivage traditionnel gauche/droite peut être facilement dépassé c'est bien celui du *gambling et du e.gambling*, tant il est vrai qu'une politique des jeux ambitieuse qui rapporterait des devises à la France et exploiterait *l'impôt ludique au service du bien commun* ne saurait bien entendu se substituer à une politique sociale mais serait complémentaire à celle-ci.

Pour conclure sur ce terrain du politique comment ne pas rappeler cette vieille joute verbale entre deux figures emblématiques - l'une du monde politique, l'autre du monde casinotier - qui fait sens et conforte notre analyse sur une union sacrée possible au profit de la cause ludique et d'une politique des jeux nationale ambitieuse. Alain Bocquet (28 et 29)maire de St Amand Les Eaux, longtemps Président du groupe communiste à l'Assemblée Nationale a un jour déclaré *qu'il n'aimait pas les casinos sauf celui implanté dans sa ville* ; ce à quoi Isidore Partouche (30)Président du groupe éponyme a répondu *qu'il n'aimait pas les communistes sauf ceux qui acceptent l'implantation d'un casino dans leur ville*.

JP Martignoni, Lyon, aout 2018

Notes :

(0) : (à paraître septembre 2018) JP Martignoni : « *Mission Patrimoine/ Loto du*

Patrimoine = L'impôt ludique au service du bien commun : un choix politique » (pages, notes, 3 annexes, septembre 2018)

1. Par exemple l'aqueduc du Gier (Lamia Barbot : « *Rhone : l'aqueduc du Gier réhabilité grâce au Loto : construit entre le 1° et le II° siècle l'aqueduc romain a été retenu par la mission Bern pour faire partie des 18 monuments qui seront réhabilités* » (Les Échos. Du 20 juin 2018)
2. Yann Le Galès : « Stéphane Pallez FDJ : *ma responsabilité est de convaincre les salariés* : Stéphane Pallez explique comment elle change l'opérateur de jeux de hasard que le gouvernement privatise » (Lefigaro.fr, 2/7/2018)
3. « L'envolée des paris sportifs en ligne » (Valeurs actuelles, 19 juillet 2018) Les paris sportifs ont connu une croissance de +21% en 2017, contre 8% pour les paris hippiques et 1% seulement pour le poker. Charles Coppolani (Pdt de l'ARJEL) qui a toujours mise en avant la lutte contre l'addiction, a introduit *le loup dans la bergerie* avec l'étude de l'ODJ,ARJEL addiction/ jeux en ligne ; sans oublier les multiples études sur l'addiction quand il était le Président de l'Observatoire des jeux (voir le point 6 dans le chapeau introductif quand nous parlons de Costes et de son. Étude TRJ et addiction) Charles Coppolani donc, interrogé par la presse sur l'envolée des paris sportifs pendant la coupe du monde de foot, découvre soudainement que les paris sportifs ont un côté «festif »..mieux vaut tard que jamais.
4. JP Martignoni : « TABAC...JEU...WHAT ELSE ? ET L'ADDICTION AUX FRAISES TAGADA MESSIEURS LES ADDICTOLOGUES ? : *après les paquets neutres, pourquoi pas les jeux de grattage neutres, les bonbons neutres... ? Allez au bout de votre logique messieurs les addictologues !* » (12 pages, 41 notes, 3 annexes, novembre 2016) publié sur = lescasinos.org du 16/11/2016,
5. Anne Laure Barret : « *le plaisir contre le vieillissement : (entretien avec) Frédéric Salmann cardiologue et nutritionniste nous livre ses recettes pour vivre plus longtemps, douche froides, chocolat noir, sexe....* »JEU*(JDD du 20 mars 2011)Dans cet interview le professeur *Salmann qui a sorti un livre (La vie et le temps : les nouveaux boucliers anti âge, Flammarion, 2011)* précise : « *chez l'homme à partir de 12 éjaculations par mois le risque du cancer de la prostate est réduit* »* c'est nous qui ajoutons JEU mais ce n'est pas une provocation : nos multiples enquêtes de terrain et entretiens de joueurs nous invitent à très sérieusement proposer au Ministère de la santé et à toutes les instances qui multiplient les recherches sur jeu et addiction, de lancer une vaste étude épidémiologique pour savoir si le jeu en général et les jeux d'argent en particulier n'auraient pas au contraire des effets thérapeutiques.
6. Un vaporisateur nasal testé contre la dépendance aux jeux d'argent :*un pschitt dans les narines et l'envie de jouer disparaît , des chercheurs finlandais ont lancé une étude pour mesurer l'efficacité d'un vaporisateur nasal contre la dépendance aux jeux d'argent* (lescasinos.org du 13 janvier 2018 avec lapresse.ca/agence France presse)
7. « Rouen : une accro au jeu met en cause son neurologue : *le procès d'un Neurologue a démarré à Rouen, une patiente l'accuse d'avoir provoqué son addiction au jeu à cause d'un traitement trop fort (au Sifrol)* » (lescasinos.org du 10 mars 2015avec 24matins.fr :Alexandra Fleurisson)
8. Paula Caplan : « *Comment ils décident ce qui est normal* »
9. Gilbert Charles « *Les normes de l'anormalité : un manuel rédigé par des psychiatres recense 300 « pathologies » attention sa lecture peut vous rendre fou* » (L'express, 19/10/1995 pages 46,47)
10. Laurène Champalle : « *Accros au jeu : quand rien ne va plus* » (*Le parisien aujourd'hui en France. Week-end, 29 juin 2018* page 25)
11. Charlotte Belaich, « *Accros au grattage : à la FDJ, de l'huile sur le jeu* (Libération 25 juillet 2018 pages 14,15)
12. JP Martignoni : Censure, jeu...Libération :(11 pages, 7 notes juillet 2018)(publié sur casinos.org 26/7/2018)

13. JP Martignoni « Illiko ça banque illico ? : *la Française des jeux lance une nouvelle marque ombrelle - Illiko - pour promouvoir ses jeux instantanés, fidéliser sa clientèle, trouver de nouveaux joueurs* (mai 2012, 6 pages) publié sur : lescasinos.org du 2 mai 2012 ;magzweb.net du 3 mai 20120 ; jeuenligne.ca du 2 mai 2012
14. JP Martignoni : « Apiculture ludique : la FDJ invite les français à faire leur miel : « DU MIEL ET DES ABEILLES : *Miel d'Or, nouveau jeu à gratter de la Française des jeux* » (26 mai 2015, 4 pages, 13 notes, publié sur : casinos.org du 27/5/2015
15. JP Martignoni « Nouveau Banco à 1 euro, RELAX MAX, RAOUL COOL...*la rentrée ludique anti-stress de la Française des jeux* » (5 pages, 15 notes, octobre 2015) publié sur lescasinos.org du 14 octobre 2015.
16. JP Martignoni « Nouveau jeu de grattage de la FDJ pour les fêtes de fin d'année : *FAITES VOS JEUX AVEC « FAITES VOS VŒUX »* (7 pages, 23 notes, décembre 2015) publié sur lescasinos.org du 28 décembre 2015
17. JP Martignoni « CASH » : la Française des jeux lance une nouvelle formule de son jeu de grattage Cash 500 000 euros , un jeu au nom évocateur sur la thématique de l'Argent Liquide et de l'Amérique mais sur fond de crise économique(3 pages, novembre 2011) magzweb.net du 16/11/2011)
18. JP Martignoni « 2012 ANNEE DE RICHESSE : *un nouveau jeu de grattage de la Française des jeux à la symbolique forte par temps de crise* » (février 2012, 3 pages)
19. JP Martignoni : Censure, jeu...Libération :(11 pages, 7 notes juillet 2018)(publié sur casinos.org 26/7/2018)
20. JP Martignoni : « Identifier les joueurs : une mesure liberticide » publié sur : Casino Légal France (Jouer au casino en ligne sur les sites agréés de jeux d'argent autorisés par la France)du 28/3/2017 ; lescasinos.org du 28/3/2017;
21. JP Martignoni : « Privatisation de la Française des jeux : pour ou contre ? » (aout 2017, 19 pages, 6 annexes) (publié sur : lescasinos.org du 23 aout, casino légal France du 3/9/2017)
22. Les médias adorent parler du jeu mais quand ils parlent du jeu c'est dans 90% des cas de jeu pathologique. Le cinéma également. Et bien entendu le film de Marie Songe sorti en juillet - « Joueurs » - raconte l'histoire d'un joueur accro joué par Tahar Rahim. Forcément l'acteur en rajoute une couche et précise dans le parisien : « je suis de nature addictive » (déclaration imprimé en gros caractères sur une page entière du magazine !!) Heureusement qu'il a tourné ce film pour le découvrir. Et pour conclure la grande messe d'un jeu forcément pathologique, Le Parisien multiplie les rapprochements, les petites phrases, les titres racoleurs : « Rencontre avec Tahar Rahim , l'acteur qui joue avec les limites « , « rencontre avec un acteur dopé à l'adrénaline du défi » (article de Christian Monin dans Le parisien aujourd'hui en France. Week-end, 29 juin 2018 Pages 18 - 23. Plus couverture
23. JP Martignoni : « Pour des États Généraux du gambling »(mars 2018, 6 pages, 6 notes, 3 annexes) (publié sur : casinos.org 22/3/2018, casino légal France du 23/3, Kuzéo - le comparateur des sites de jeux d'argent - du 26/3) article envoyé aux députés et aux sénateurs » *Les députés suivants nous ont répondu : Nicolas Dupont Aignan, député de l'Essonne, non inscrit ; Emilie Cariou, députée de la Meuse, République en Marche ; Marie Guévenoux , Député de l'Essonne, République en Marche ; Emmanuel Maquet , député de la somme, les républicains(17/4), (qui indique qu'il a posé une question orale sur la fiscalité des casinos (hausse de la CSG) à Gérard Darmanin ministre de l'action et des comptes publics le 21 février 2018. M. Maquet souhaite « une simplification du modèle économique des casinos et une libéralisation du jeu »*
24. Vincent Montgaillard : « Dans les secrets de Mission Patrimoine » (Le parisien aujourd'hui en France, 31 mai 2018 , pages 8,9)
25. « Bientôt une autorité indépendante et unique pour réguler les jeux d'argent ? » (cbanque.com avec l'AFP. 28 juin 2018)

26. Claire Tervé : « *les jeux d'argent : plus qu'une passion un rituel français* » (*planet.fr* , 12 février. 2016)
27. Phrase d'Emmanuel Macron publiée dans Rue Saint Guillaume, revue de l'association des sciences -po n°158, avril 2010 page 32 (*interview E. Macron réalisée par Florence Maignan (PES81) Pierre Oberkampf (MO7)*)
28. « Alain Bocquet, 51 ans, président du groupe communiste. Orthodoxe à l'Assemblée, pragmatique dans sa mairie de Saint-Amand-les-Eaux . Rouge pluriel » (Nicole Gauthier, Libération 3 mars 1998)
29. « ASSEMBLÉE NATIONALE. LE CHTI QUI A USÉ CINQ PRÉSIDENT :Parlementaire depuis 1978, le député communiste du Nord Alain Bocquet quitte l'Assemblée nationale mais poursuit le combat contre la fraude fiscale » (23 Février, 2017, Aurélien Soucheyre, L'Humanité)
30. « *Biographie d'Isidore Partouche, fondateur du groupe éponyme* »(9 juillet 2018 www.croupiers-en-direct.com)
31. « GROUPE PARTOUCHE : T1 2018 : Progression de toutes les activités - CA +3,7% à 114 M€ »(zone bourse 14/3/2018)